Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502974-20260605-D_2026_085-DE

SAINT-MÉEN-LE-GRAND

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND (35290) **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 JUIN 2026**	**Délibération n° 2026/085** **N/5.3**
Objet : Désignation des délégués et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux	

Le conseil municipal, convoqué le **vendredi 29 mai 2026**, s'est réuni le **vendredi 05 juin 2026 à 19 heures 00** sous la présidence de M. Claude **VILLAUME,** Maire, **à la Mairie- Salle du Conseil Municipal 2ème étage –** en Saint-Méen-le-Grand.

Présents (P) :23

Procurations (PV) : 4 - Mme COMMUNIER à Mme VILLER, Mme LEFEUVRE à Mme GAREL, M. PECHEUR à Mme JOUY et Mme HINGANT à M. PENFORNIS

Absents Excusés (AE) : 0

Absents (A) : 0

Votants : 27

Secrétaire de séance : Mme Françoise BEKONO est nommée secrétaire de séance

VILLAUME Claude	P	DELMAS-BARON Dominique	P	VILLER Laura	P
VITRE Didier	P	GAREL Laurence	P	DENIEL Christian	P
HERMENT Béatrice	P	GLOTIN Michel	P	PERCEVAULT Alain	P
CHEVREL Philippe	P	LEBRETON Patrick	P	CHEVALIER Robert	P
LE PAPE Marie-Hélène	P	GUILLOTIN Didier	P	BEKONO Françoise	P
COMMUNIER Sylvie	PV	VETEL Alexandra	P	BRETHOME Nicolas	P
JOUY Amandine	P	VIRY Antoine	P	LEFEUVRE Virginie	PV
LOHAT Gwenaëlle	P	PECHEUR Damien	PV	FLEURY Hélène	P
BESNIER Angèle	P	PENFORNIS Pascal	P	HINGANT Maud	PV

Vérification du quorum.

Le conseil municipal,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur du 6 mai 2026 n° INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
Vu l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026 fixant le nombre de délégués, délégués suppléants et délégués supplémentaires pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Dominique DELMAS-BARON, M. Michel GLOTIN, Mme Hélène FLEURY, Mme Angèle BESNIER.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502974-20260605-D_2026_085-DE

SAINT-MÉEN-LE-GRAND

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND (35290) **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 JUIN 2026**	**Délibération n° 2026/085** **N/5.3**
Objet : Désignation des délégués et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux	

Le secrétariat est assuré par Mme Françoise BEKONO.

b) Election des délégués

Les listes déposées et enregistrées : Liste « Claude VILLAUME

Composition des listes :

La liste « Claude VILLAUME » est composée par :
(15 Délégués)
1. M. Claude VILLAUME, 2. Mme Laura VILLER , 3. M. Dominique DELMAS-BARON, 4. Mme Laurence GAREL, 5. M. Didier VITRE, 6. Mme Béatrice HERMENT, 7.M. Christian DENIEL, 8. Mme Amandine JOUY, 9. M. Michel GLOTIN, 10. Mme Virginie LEFEUVRE, 11. M. Philippe CHEVREL, 12. Mme Gwenaëlle LOHAT, 13. M. Robert CHEVALIER, 14. Mme Maud HINGANT, 15. M. Didier GUILLOTIN.

(5 suppléants)
1. Mme Marie-Hélène LE PAPE, 2. M. Patrick LEBRETON, 3. Mme Alexandra VETEL, 4. M. Nicolas BRETHOMÉ, 5. Mme Hélène FLEURY

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

Ont obtenu pour l'élection des délégués titulaires

- liste « Claude VILLAUME » : 27 voix

Le quotient applicable est : 27/15 = 1,80

1re répartition :

La liste « Claude VILLAUME » : 27 : 1,80 = 15,00 soit 15 sièges

Ainsi 15 sièges ont été attribués.

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Claude VILLAUME » : 15 sièges pour les délégués titulaires.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502974-20260605-D_2026_085-DE

SAINT-MÉEN-LE-GRAND

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND (35290) **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 JUIN 2026**	**Délibération n° 2026/085** **N/5.3**
Objet : Désignation des délégués et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux	

Ont obtenu pour l'élection des suppléants

- liste « Claude VILLAUME » : 27 voix

Le quotient applicable est : 27/5 = 5,40

1re répartition :

La liste « Claude VILLAUME » : 27 : 5,40 = 5,00 soit 5 sièges

Ainsi 5 sièges ont été attribués.

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Claude VILLAUME » : 5 sièges pour les suppléants

Pour extrait conforme, **le 06 juin 2026**
Le Maire,
Claude **VILLAUME**



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 RENNES CEDEX) dans un délai *de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*
De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.